

Le Conquet



de Penzer ...

à Kermorvan

**Meilleurs vœux
2005**

Bulletin communal n° 79 - Décembre 2004

SOMMAIRE

- **Editorial**
- **Recensement 2005**
- **Travaux-Urbanisme : Aménagement du Centre-ville**
- **Fleurissement - Propreté des rues**
- **Sports : Construction d'une seconde salle**
- **Scolaire-Jeunesse : une nouvelle gérante à la restauration scolaire**
- **Le CLSH Les Dauphins**
- **Tourisme : Un impact économique**
- **Social : Projet de C.L.I.C sur le Pays d'Iroise**

- **Vie Associative**
 - *L'A.D.M.R*
 - *Le Club des Mouettes*
 - *Basket-ball Conquet*
 - *Dojo de l'Iroise*
 - *Mer-Montagne : Les 20 ans*
 - *Fédération Départementale des Aînés Ruraux*
 - *L'Association A.S.P.E.C.T*
 - *SNSM Le Conquet : Une nouvelle vedette en 2005*
 - *L'UNC : 60^{ème} anniversaire de la Libération du Conquet avec éclat*
LA DORIS Hommage aux Sous-Mariniérs

- **Pierres des Iles par Louis Chauris**

EDITORIAL

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans quelques jours l'année 2004 s'achève, et cela est pour la plupart d'entre nous l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis pour fêter la nouvelle année qui commence.

Elle sera la cinquième année de la mandature d'une durée de 6 ans pour vos élus.

Durant cette année 2005 vos élus vont poursuivre leurs efforts pour préparer l'avenir et améliorer votre cadre de vie.

-1- le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document important, qui intègre les orientations de développement pour les 10 années à venir a été adopté le 30 avril 2004. Vos élus ont choisi un développement raisonnable de la commune afin de lui conserver son caractère de cité moyenne. Le zonage des 16 patrimoines agricoles est commencé, il sera étendu aux autres parcelles de la commune dès le début de 2005. L'objectif est de rendre le Plan Local d'Urbanisme (PLU) exécutoire avant la fin de l'année 2005.

-2- l'impact de l'activité touristique de notre commune est importante, d'autant que les vacanciers tendent vers un étalement de leurs dates de séjour et de passage dans notre commune. Des décisions importantes ont été prises en 2004 en cette matière qui porteront leurs effets dès 2005. Je citerai :

La mise en exploitation sous Délégation de Service Public (DSP) du camping par un professionnel du tourisme le 27 février avec pour objectif le classement en 3 étoiles et création de bungalows, piscine, animation.

L'approbation du projet d'extension de modernisation et de rénovation du Village Vacances de Beauséjour le 30 avril par la création de 10 gîtes supplémentaires, locaux d'animation, piscine.

La mise à l'étude d'un projet de Pôle Touristique entre les communes de Trébabu, Plougonvelin, Le Conquet afin de donner une dynamique nouvelle à l'Office du Tourisme Municipal.

-3- Vos élus ont, par ailleurs, choisi le 29 octobre le projet, de la nouvelle salle de sport, après concours d'architectes. L'année 2005 vise à l'obtention du permis de construire et la dévotion des travaux aux entreprises. Ils ont également approuvé le 27 février le projet de construction du Quai Girardot (ex glacière actuel). Celui-ci sera complété par quelques travaux d'infrastructure au profit des plaisanciers afin de permettre, en 2005, une instruction technique et administrative globale.

-4- Enfin, depuis la fin de 2004, vous pouvez voir la concrétisation des études menées depuis plus de 2 ans au profit des piétons et automobilistes de la ville. "Le Conquet se rénove et je garde le sourire" malgré la gêne temporaire provoquée par la refonte du centre ville. Une grande partie des travaux est réalisée, l'achèvement est prévue avant l'été 2005.

La décision d'assurer, dès l'été 2005 et par un professionnel, l'exploitation du parking de 380 places en entrée de ville actuellement en cours de travaux et le transport des passagers jusqu'au port par des autobus de 27 place a été prise le 29 octobre.

Cette palette d'actions n'est réalisable que par l'adhésion de tous à leur réalisation.

Je remercie chaleureusement les élus du Conseil Municipal, les commerçants, les associations, les usagers des ports de pêche et de plaisance, les exploitants agricoles, la population et l'ensemble du personnel pour leurs conseils et leur participation active.

Que Le Conquet reste en 2005 cette ville agréable, verdoyante, animée, sûre et conviviale que nous apprécions tous et toutes.

Bien à vous
Votre Maire,
G. MANAC'H

LE RECENSEMENT EN 2005

Publi-communiqué

Commune de moins de 10 000 habitants recensée en 2005

**Toute la population vivant à LE CONQUET
sera recensée à compter du 20 janvier 2005**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme **LE CONQUET** font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

LE CONQUET fait partie du groupe de communes recensées en 2005.

À partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à

vos domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au (02.98.89.00.07).

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de septembre 2005.

TRAVAUX - URBANISME ET PORT

A. TRAVAUX

1. enfouissement des réseaux aériens

La tranche d'enfouissement a été réalisée dans le courant du 1^{er} trimestre 2004, par l'entreprise INEO, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Electrification Rurale. Cette tranche concernait les rues de Verdun, saint Christophe, Sainte Geneviève et Clémenceau (partiellement). Son coût pour la collectivité a représenté une dépense de 40 000 €.

Le Conseil Municipal, par délibération du 17 décembre, vient d'approuver la poursuite de ce programme dans les rues Clémenceau et Dom Michel, en continuité avec les opérations déjà réalisées. Le coût de l'opération s'élèvera à 110 250,69 € hors taxes, dont une participation communale de 54 022,69 €, déduction faite de la subvention du Conseil Général.

Par ailleurs diverses extensions du réseau d'éclairage public ont été réalisées sur la Commune, pour un montant d'environ 15 000 €.

2. assainissement

Les travaux sont achevés Pointe des Renards et le raccordement des 22 nouveaux usagers pourra être effectué dès la mise en service du réseau qui fera l'objet d'une délibération prochaine du Conseil Municipal.

Le Conseil a approuvé le 17 décembre le projet d'extension du réseau de collecte des eaux usées presqu'île de Kermorvan (secteurs du Cosquiez et de Maison).

Ce projet, déjà évoqué et dont la réalisation parachèvera le réseau communal en desservant enfin la Presqu'île (dont les effluents contaminent directement la ria) concerne 48 habitations. Il est à noter que la faible superficie de plusieurs parcelles concernées ne permettrait pas d'y envisager un assainissement autonome conforme aux futures exigences du SPANC.

Le coût estimé de l'opération, qui inclut la traversée de la ria et la connexion avec le poste de relèvement du Croae, s'élève à 360 000 € hors taxes.

3. aménagement du centre ville



Les travaux d'aménagement sont toujours en cours, jusqu'au printemps prochain. Le planning annoncé aux Conquétois (commerçants, riverains et usagers du centre ville) est respecté par les entreprises (Paysages d'Iroise, Binard, Louzaouen), dont le travail est unanimement salué par les observateurs qui apprécient l'embellissement déjà notable malgré les contraintes des travaux.

La Rue JOURDEN est ouverte à la circulation depuis le 1^{er} décembre 2004.

Le puits qui alimentait la fontaine historiquement implantée au

carrefour des rues JOURDEN et PONCELIN a été découvert lors des travaux de terrassement.

Il s'agit d'un ouvrage de maçonnerie en moellons bien conservé. Il a été décidé de conserver cet ouvrage et de le protéger par un tampon de fonte, masqué par des pavés, qui en garantit l'accessibilité.



4. travaux de voirie

Conformément au programme annoncé lors de l'adoption du budget primitif et grâce au marché à bon de commande conclu avec la Société EUROVIA une première tranche de l'opération de modernisation de la voirie communale a été mise en œuvre.

Cette modernisation a bénéficié aux secteurs suivants : rue de Trovern, rues de la Tour d'Auvergne et de Quéménès, trottoirs de la rue Albert de Mun.

Les trottoirs de la rue Pasteur ainsi que les îlots de l'Esplanade du Streat Hir ont bénéficié d'un revêtement en béton lavé. Les îlots de la Place Charles MINGUY bénéficieront très prochainement du même traitement.

5. travaux de bâtiments divers et travaux en régie

La mise aux normes européennes du bâtiment sanitaire de la place de Llandeilo est achevée.

Les services techniques ont procédé à la rénovation complète de la salle de réunion du gymnase.

L'équipe espace-verts a implanté de nouveaux massifs dans le jardin du restaurant scolaire ainsi qu'esplanade du Streat Hir.

6. acquisitions foncières

L'acquisition la plus notable concerne les terrains FLOCH situés rue Albert de Mun, que la collectivité a achetés à l'issue d'une longue négociation.

L'aménagement en parc de stationnement de desserte du centre ville de ces terrains sera finalisée dans le courant de l'année 2005.

7. autres travaux

Les travaux d'aménagement de la zone d'activité de Prat ar C'halvez sont en cours et la phase de terrassement bientôt achevée. Cette zone accueillera comme convenu le futur parking des îles dont la gestion sera confiée à la Société SCETA PARC.

Ces travaux, réalisés par la Communauté de Communes sont cofinancés (en ce qui concerne l'aménagement du parc de stationnement) par le Conseil Général.

L'aménagement du Terre Plein Commerce du Port Départemental, réalisé par les sociétés BINARD et Paysages d'Iroise pour le compte du Conseil général est également en cours.

B. PORTS DE PECHE ET DE PLAISANCE

Les opérations de vérification de la conformité de l'ensemble des mouillages du bassin du port de pêche ont été réalisées par une société spécialisée (Iroise Mer) sous le contrôle des services techniques municipaux.

Au cours de ces travaux les pantoires (partie haute, dont la prise en charge par la commune a été décidée par la Commission Mer du 15 septembre, et partie basse) et leurs appareils (manilles, émerillons) ont tous été contrôlés, et les éléments usagés ont été systématiquement remplacés, afin de garantir la sécurité optimale de l'ensemble des usagers du port. L'étude confiée à la DDE, dans le cadre du projet de reconstruction du quai de la Glacière, qui sera accessible à toutes marées (creusement à la cote - 2.30), prend en compte la dévolution d'une partie de cet ouvrage (qui sera agrandi) aux usagers du port de plaisance, qui pourront ainsi bénéficier d'un ponton de mise à l'eau de leurs annexes.

C. URBANISME.

I. révision du POS / PLU

La révision du Plan d'Occupation des Sols / Plan Local d'Urbanisme, mise en œuvre suite à une délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2003 se poursuit.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, réflexion prospective qui détermine les orientations retenues par la commune a été établi suite à un état des lieux démographique, sociologique et urbanistique, validé par le Conseil Municipal du 30 avril et présenté et discuté avec la population le 7 juin.

La Commission de révision du POS/PLU va dès le mois de janvier entreprendre une étude spatiale fine, afin de définir les modifications à apporter au plan de zonage de la Commune. Elle s'intéressera également à la rédaction, précisée et actualisée, du règlement de chaque zone.

2. permis de construire

47 permis de construire ont été accordés depuis janvier 2004 (dont, 21 résidences principales et secondaires, 18 logements collectifs et 11 extensions et modifications diverses).

53 déclarations de travaux ont également été accordées (petites extensions, abri de jardins, clôtures).

Un seul de ces permis fait l'objet d'un recours contentieux de la part d'un tiers auprès du Tribunal Administratif de RENNES.

Liste des permis de construire accordés depuis le 1^{er} janvier 2004.

- JESTIN Alice Hameau de Croas Ar Veyer	Résidence principale
- LE ROUX Jean-Claude La Vallée	Changement de destination Garage en habitation
- LEFEBVRE Jean-Pierre 2 rue Laënnec	Extension résidence principale
- LAPERLAT Pierre Rampe Lombard	Extension RS Modifications intérieures
- LE COZ Pascal Hameau de Croas Ar Veyer	Résidence principale
- LE HIR Claude Penzer	Travaux d'aménagement intérieur avec changement de destination
- GELEBART René Kérinou	Garage
- JEHL Pierre Rue de la Tour d'Auvergne	Résidence principale
- ARTEL Bernard Rue de la Tour d'Auvergne	Logements locatifs
- SCI MONTMARTRE Rue Auguste Brizeux	Habitation résidence secondaire
- GOYON Bernard 7 rue Hervé de Portzmoguer	Garage
- TAILLEZ Stéphane Impasse du Théven	Résidence Principale

- SARL LA TAVERNE DU PORT 18, rue Saint Christophe	Extension de la cuisine
- KERMORGANT Joseph 25, rue Surcouf	Extension R.S
- PRIETO A. RIOU M.P Route de Brest	Garage
- CUIILLANDRE - Vedette AQUAFAUNE 28, rue Sainte-Barbe	Transformation partie maison en bureaux
- AUDENET Bernard Rue Auguste Brizeux	Résidence Principale
- QUERE Christian Rue de Croas Ar Veyer	Habitation à usage locatif
- GILLIER Jean-Pierre Impasse Dom Michel	Extension R.P
- TANGUY Lionel Rue Surcouf	Résidence Principale
- ELLEOUET Christine Corniche Sainte-Barbe	Résidence Secondaire
- SARL 3D Constructions Hameau de Croas Ar Veyer	Résidence Principale
- PODEUR Christian Feunteun Dost	Habitation à usage locatif
- M. PORTEBOEUF - Me MENGUY Impasse du Théven	Résidence Principale
- LANCELLE André 6-8 Route Touristique	Garage
- VENT BLEU S.C.I (SALVAN) Rue Auguste Brizeux	Résidence Principale
- BOULBIN Bruno Pointe des Renards	Remise
- GUILLoteaux Xavier Kéringar-Vras	Extension R.P
- MENEUR Stéphane Impasse du Théven	Résidence Principale
- SARL 3D CONSTRUCTIONS Hameau de Croas Ar Veyer	Résidence Principale
- LEFEBVRE Jean-Pierre 2 rue Laënnec	Extension
- CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE Place de Llandello ouvertures	Extension et modification des
- LE BRIS Gilbert Kérandiou-Vian	2 maisons d'habitation à usage locatif
- KERNEIS Fernand Kéringar	Bâtiment agricole
- S.A.R.L C.L.K (Franck COURTÉ) Le Streat-Hir	Immeuble collectif - 15 logements
- MILIN Marcel La Maison Blanche	Résidence Principale
- HUET Olivier Rue de la Tour d'Auvergne	Extension résidence principale
- ORIARD Camille 20, rue de Verdun	Extension
- EARL GELEBART Kérinou	Bâtiments agricoles
- MARCOMBE Joëlle Rue de Kéronvel	Résidence principale
- LE HIR Jean-Claude 1, rue Dom Michel Le Nobletz	Rénovation - Extension Surélévation - RP
- LE MOAL Jean Rue Surcouf	Extension RS
- MAGUEUR Georges Rue du Cuirassé Bretagne	Véranda
- KEREBEL Jean-Michel Kérangoff	Extension R.P
- LE GAC Alain Lotissement Streat-Hir	Habitation neuve à but locatif
- PILVEN Ronan Pointe des Renards	Extension - Rénovation
- BARON Jacques - VASSEUR Valérie Kérandiou-Vian	Annexe - Atelier

Guy MENGUY

Adjoint à l'Urbanisme, aux Travaux et au Port.

FLEURISSEMENT

La Commission « fleurissement » a remis les prix du concours « fleurir la France » aux différents lauréats.

■ Catégorie 1 :

Maison au jardin très visible de la rue

- 1^{er} prix : Madame LARSONNEUR Françoise, chemin de Kéronvel
- 2^{ème} prix : Mr et Mme GILLIER, rue de Pen-ar-Bed
- 3^{ème} prix : Madame PODEUR micheline, rue Croas-ar-Veyer

■ Catégorie 2 :

Talus en décor floral installé sur la voie publique

- 1^{er} prix : Monsieur HOBE Jean, corniche de Portez
- 2^{ème} prix : Monsieur et Madame RICHARD, Kervidré

■ Catégorie 3 :

Balcon en terrasse sans jardin visible de la rue avec ou sans jardin

- 1^{er} prix : Monsieur LALOUER Gaby, Lochrist

■ Catégorie 7 :

Exploitation agricole en activité avec maison d'habitation intégrée au corps de ferme

- 1^{er} prix : Monsieur et Madame KERNEIS Fernand, Kérinou
- 2^{ème} prix : Monsieur et Madame LAINE J.Y., Penzer

Pour encourager ce type d'initiatives, la municipalité a offert à chaque lauréat une composition fleurie et un bon d'achat destiné à l'acquisition d'arbustes ou de plantes fleuries.

PREPAREZ VOS JARDINS POUR LE CONCOURS 2005 !

Vous avez pu constater que la Mairie et le centre ville avaient pris des couleurs estivales. L'effort sera poursuivi en 2005 avec des jardinières et des massifs supplémentaires.

Avec l'aménagement du centre ville et les espaces libérés pour des trottoirs spacieux, une concertation sera engagée avec les commerçants, la municipalité et l'architecte qui pilote ce projet pour agrémenter par des bacs d'arbustes et plantes fleuries.

Autre projet : La Commission proposera à la municipalité de mettre l'accent sur l'aménagement de l'entrée de la commune. Le terre-plein de Kerjean sera proposé avec un aménagement champêtre et fleuri qui respectera le côté naturel du fond de la ria. Dans un deuxième temps, il faudra repenser l'aménagement du chemin piétonnier qui va de Kerjean vers le lavoir de Prat-ar-Calvez.



J.-L. MILIN

PROPRETÉ DES RUES : ÊTRE RESPONSABLE

Il n'est pas rare en se promenant dans le centre ville du Conquet d'entendre des réflexions sur la propreté des rues : papier, emballages qui traînent, ou volant au vent ...

Et pourtant les poubelles sont bien à leur place et vidées régulièrement. Il ne manque que le bon geste : geste de citoyenneté : « déposer dans la poubelle ».

Actuellement, le centre ville est en pleine rénovation avec pour la plupart du temps des réflexions positives : « le pavé s'intègre bien aux vieilles façades, les trottoirs sont vraiment bien dessinés » pourtant, un problème demeure ! Un problème qui touche tout le monde : habitants du Conquet, promeneurs de passage, vacanciers ainsi que les commerçants contraints par cette nuisance d'interrompre leur activité pour laver, chasser les odeurs pour vous accueillir dans de bonnes conditions ...

Eh oui ! Ce véritable problème, ce sont **les crottes** de chiens sur les trottoirs : la promenade devient une sorte de steeple-chase au cours de laquelle **le piéton** doit zigzaguer pour éviter les déjections canines.

N'en déplaise à certains, le chien fait partie du paysage urbain, mais leur déjection aussi ! Une fatalité ? Sûrement pas, mais des comportements à changer

Comment pouvons-nous faire ? Tout le monde a le droit de posséder un chien. Mais qui dit « **DROITS** », dit aussi « **DEVOIRS** ». Devoirs envers son chien, et Devoirs envers les autres citoyens.

Des habitudes à changer :

- Quoi de plus facile que d'ouvrir sa porte le matin et de laisser son chien divaguer une bonne partie de la journée. Tout d'abord, vous êtes responsable des accidents que celui-ci peut occasionner. Alors, qu'une sortie matinale avec votre animal de compagnie, vous fera le plus grand bien, en veillant à s'équiper (sacs plastiques) pour ramasser l'étron.

Certaines mairies déploient un « arsenal de moyens » incroyable pour tenter de résoudre ce problème. Ces différentes mesures ont parfois pour premier résultat de gonfler la feuille d'impôts de leurs contribuables.

Il y a aussi des mesures impopulaires qui consistent à capturer les chiens en divagation. Vous récupérerez votre animal préféré dans un refuge après vous être acquitté d'une amende.

Il y a des comportements à changer pour que Le Conquet **reste ou redevienn**e agréable ... sans devoir mettre en œuvre une politique répressive contraignante.

J.-L. MILIN

SPORT

Construction d'une seconde salle de sports

L'état d'avancement du projet annoncé dans le bulletin communal n° 78 de juin 2004 a été respecté et le Conseil Municipal dans sa séance du 29 octobre 2004 a approuvé, à l'unanimité, trois délibérations autorisant le maire à poursuivre les démarches permettant de faire aboutir ce projet.

Le 27 septembre 2002, le Conseil Municipal a approuvé un contrat d'assistance à la programmation avec la SAFI dans le cadre du projet de réalisation d'une nouvelle salle de sport, envisagé afin de répondre aux besoins des associations sportives locales et des scolaires.

Ce programme, validé par délibération du 12 décembre 2003, évalue les surfaces à édifier à 1 802 m² (dont 165 m² de tranche conditionnelle pour la salle de gymnastique). L'enveloppe financière prévisionnelle initiale est, toutes tranches confondues, en incluant les options, hors VRD et hors études et honoraires, de 965 000 € hors taxes.

L'implantation du bâtiment est prévue en zone INAL2, Impasse Kennedy, à proximité immédiate du Gymnase Kermarrec.

Le Conseil, lors de sa réunion du 12 décembre 2003, a également donné mandat au Maire pour désigner un assistant au Maître d'Ouvrage et pour lancer la procédure (consultation, constitution d'un jury de concours) préalable au choix du Maître d'œuvre.

Le jury, constitué des membres de la Commission d'Appel d'Offres, de représentants de la Direction Départementale de l'Équipement et d'un représentant du Conseil de l'Ordre régional des Architectes, s'est réuni le 20 avril 2004 pour examiner les vingt quatre candidatures reçues.

À l'issue de cette première séance, trois candidats

ont été admis à concourir et à présenter une esquisse au vu du programme approuvé par le Conseil. Ces esquisses et projets ont été examinés à l'occasion d'une nouvelle rencontre du jury le 8 septembre 2004.

Leur conformité au regard de la commande initiale avait préalablement été examinée par les services de la DDE, qui avaient jugé les 3 propositions recevables. Le jury, à l'unanimité, a désigné un lauréat parmi les 3 candidats ; il s'agit du cabinet d'architectes l'Atelier de l'Île (BREST-PARIS). Son projet respecte les prescriptions du programme et s'inscrit dans une perspective nord/sud sur les terrains choisis.

Le coût prévisionnel de l'ouvrage, tel qu'estimé par le Maître d'œuvre s'élève à 1 030 000 euros hors taxes, VRD et honoraires.

Le choix du jury a été validé en Conseil Municipal.

Il a été jugé opportun, avant de finaliser le projet de la nouvelle salle de sports, de mettre en œuvre une procédure de modification du règlement du Plan d'Occupation des Sols, qui devra intervenir avant la délivrance du permis de construire.

Il convient de modifier le règlement de la zone INAL2, et d'y stipuler clairement la possibilité de construire des bâtiments publics, afin de consolider le projet et d'encadrer précisément les contraintes urbanistiques et d'intégration (hauteur, cos ...) s'imposant aux architectes.

Le Conseil a également approuvé une convention d'assistance au Maître d'ouvrage avec la DDE. Cette mission est constituée par les éléments suivants :

- assistance à l'élaboration du dossier de concours,
- assistance à la passation du marché de maîtrise d'œuvre,
- assistance pour les autres contrats d'étude,





- assistance en cours d'étude,
- assistance à la passation des marchés de travaux,
- assistance pendant la phase chantier.

Subventions de fonctionnement aux associations sportives extérieures à la commune

Suite à une réunion que s'est tenue en mairie de Plougonvelin dans le but de trouver un compromis entre les deux communes pour l'attribution de subventions aux jeunes pratiquants extérieurs dont l'activité sportive n'existe pas au sein de leur commune d'origine, le Conseil Municipal dans sa séance du 23 septembre 2004 a donné un avis favorable sous réserve de la production de la liste des licenciés précisant

les nom, prénom, adresse, date de naissance, n° de licence, aux clubs suivants :

- Badminton association du Trez-Hir Bath
93,00 €
- U.S Plougonvelin Football
499,30 €

P. LAMOUR

Vice-Président de la commission sports

J. LE GUILLOU
Adjoint aux sports

SCOLAIRE - JEUNESSE

BAISSE DES EFFECTIFS SCOLAIRES

Dès septembre, 433 scolaires ont repris le chemin de l'école et du collège, avec un effectif en légère baisse par rapport à l'année dernière. Globalement, cette variation se traduit par une diminution d'élèves au collège Dom Michel (moins 17 élèves), à l'école St Joseph (moins 11 élèves) et, par une légère augmentation à l'école Jean Monnet.

Une analyse plus fine montre une baisse des effectifs dans les écoles maternelles (moins 5 à Jean Monnet, et moins 8 à St Joseph), une augmentation à l'école primaire Jean Monnet (plus 10) et une très légère baisse en primaire à St Joseph (moins 3).

RESTAURATION SCOLAIRE : UNE NOUVELLE GERANTE

Cette année le service de la restauration scolaire a connu au sein du personnel un changement avec le départ en retraite de René Daniel qui a exercé pendant une vingtaine d'années la fonction de responsable de la fabrication des repas et de la gestion du restaurant scolaire. Aujourd'hui Anne Abiven a pris le relais avec une équipe qui veillera, comme par le passé, à offrir une continuité dans la qualité des repas.

A compter du premier janvier 2005, un seul tarif sera en vigueur. Il a été fixé à 2,86 € par repas avec un demi-tarif à partir du troisième enfant. Chaque présence sera enregistrée par classe dans les écoles et au collège à partir de nouvelles fiches nominatives établies par la mairie. Une facture sera adressée tous les demi-trimestres aux familles. Le paiement devra être effectué au Trésor Public de Saint-Renan. Il ne sera plus délivré de tickets en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES : DU DYNAMISME

Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu en février dernier. Il se compose comme le précédent de 19 jeunes conseillers. Depuis leur élection, ils se sont réunis à plusieurs reprises en mairie, pour discuter des actions à entreprendre avec les membres de la commission scolaire-jeunesse et plusieurs intervenants.

Ainsi, les jeunes se sont mobilisés pour réaliser des

affichettes sur le don du sang en juillet. Entourés d'adultes, ils les ont distribuées au Conquet et à Plougonvelin. Au préalable, une réunion du conseil jeunes a permis de parler de ce sujet de société : les dons du sang et d'organes et de leur utilité.

Au cours de l'été, une rencontre a eu lieu entre les jeunes conquetois et gallois au cours de leur séjour d'une semaine au Conquet. Le président du comité de Jumelage Roger Loaec est intervenu auprès des jeunes pour les informer de leur venue et bâtir avec les élus et Michel Langlois un programme d'activités. Cette première rencontre s'est déroulée sous les meilleurs auspices.

D'autre part, en septembre dernier ils ont participé avec beaucoup de ferveur aux cérémonies du 60^{ème} anniversaire de la Libération du Conquet. Jean-Pierre Clochon, historien de la vie locale, est venu leur parler de ces événements et, les échanges furent fructueux.

En cette fin d'année, l'autre thème abordé concerne le dossier de la restauration scolaire avec le concours d'Anne Abiven et de Marie-Pierre Kerros pour la mise en place de la semaine du goût, la discussion autour des menus et l'amélioration du cadre de la salle de restaurant.

Les conseillers très intéressés, s'impliquant avec beaucoup de sérieux, vont travailler par groupe sur la décoration de la salle Le Gonidec. Le projet est de réaliser des fresques dont les thèmes seront définis par les jeunes, sur du contre-plaqué pour égayer les différentes salles.

MEILLEURS VOEUX pour 2005

Alain LEVEN

Adjoint aux affaires scolaires

CLSH "LES DAUPHINS"

Le programme d'activités de l'été 2004, qui s'articulait autour de thèmes tels :

- « les métiers d'Antan (Mer, Terre, Bois, Artistes, Jeux traditionnels bretons) » en juillet,
 - « Les jeux olympiques » en août,
- a été une fois de plus très apprécié par les enfants de 3 à 12 ans qui ont fréquenté « Les Dauphins ». Ce fut riche en :

- SENSATIONS FORTES

avec le Mini Camp **Char à voile** à Santec pour les 9/12 ans.

avec l'initiation au **Surf** qui a comblée tous les participants à ce même Mini Camp.

- DECOUVERTE

avec le Mini Camp **équitation** à Douarnenez pour les 5/8 ans.

avec la sortie au « **parc des jeux et métiers d'Antan** » à Argol.
du **Tir à l'Arc**.



Les 5/8 ans au Mini Camp de DOUARNENEZ TRE-BOUL : Repas au milieu du campement...

- ECHANGE

avec le **spectacle** présenté aux personnes âgées de la maison de retraite du « Streat Hir ».

avec le **Mini Camp** avec nos amis Manigodins.

avec la journée de **rencontres sportives** organisée aux Blancs Sablons avec les Gallois.

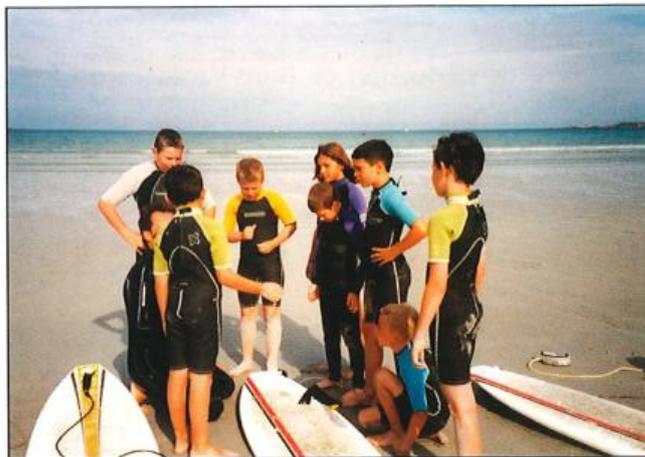
- PLAISIR

avec la sortie au **Parc de Loisirs** « Odet Loisirs » à Coray .

- DELIRE

avec les **olympiades** organisées à Beauséjour.
Mais bien sûr, il ne faut pas oublier l'activité

KAYAK, BODY BOARD, SKIM, VELO et toutes les activités de plein air qui se sont multipliées cet été.



Mini Camp SANTEC 9/13 ans : Quelques consignes sur la pratique du surf, avant d'attaquer la vague...

**Le CLSH « Les dauphins »,
c'est SUPER l'été...
mais c'est également toute l'année !!**

*** Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.) « Les Dauphins »

est une structure municipale qui accueille vos enfants, de 3 à 12 ans, les mercredis et toutes les vacances scolaires.

Lieux :

3/6 ans : à l'école Jean Monnet

7/16 ans : Au Croaë (Près de la passerelle)

Horaires :

Un service d'accueil pour les 2 tranches d'âge est proposé le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 19h00 au CLSH des 3/6 ans.

Le CLSH fonctionne de 9h00 à 17h00 avec possibilité de repas à midi.

Activités :

ateliers manuels, cuisine, jeux de groupe, sorties piscine 2 fois par mois, ...+ cinéma, patinoire, bowling, ... pendant les vacances.

Un programme d'activités est disponible, pour chaque période(mercredis, vacances scolaires, été), auprès de l'équipe d'animation.

Des mini-camps à thème sont proposés en juillet pour les 5/8 ans et pour les 9/12 ans.

L'ETE en priorité : Activité Kayak (à partir de 9 ans, et selon les marées), Morey, Skim board, ...

Activités de plein air (jeux, plage, pique nique, sortie vélo, pêche à pied...) sont proposées.

Règlement :

Directement à la perception de Saint Renan (ou par courrier).

Possibilité de déduction de Bons Vacances ou Pass loisirs.

Chèques vacances acceptés.

**Pré inscriptions souhaitées
en Mairie,
ou auprès des animateurs**

***** Espace-loisirs :**

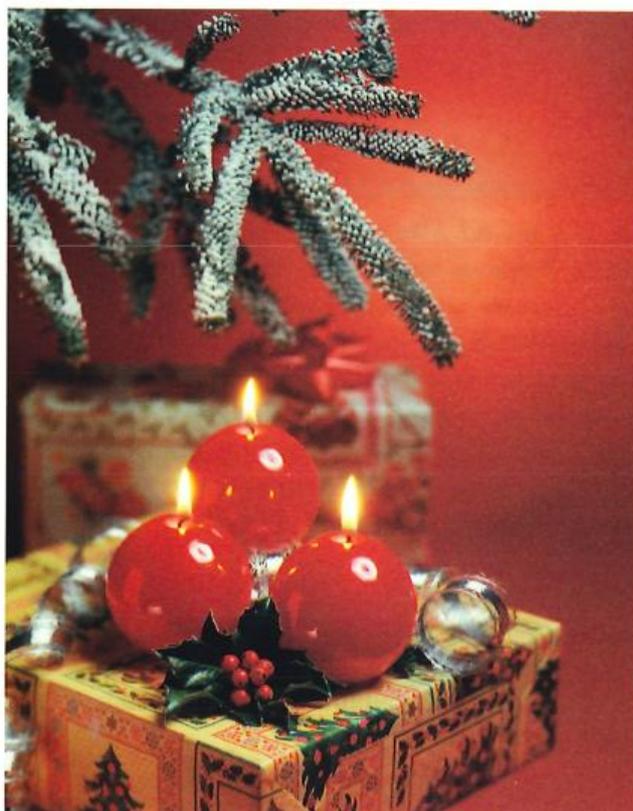
activités mises en place par les animateurs pour et par les ados pendant chaque période de vacances scolaires.

	Enfants C.C.P.I.	Enfants hors C.C.P.I.
- journée	8.43	10.47
- demi-journée	5.20	6.22
- repas	3.18	3.18
- Participation transport (proxi)	1.61	1.61
- Participation transport (lointaine)	3.22	3.22
- Abonnement à la semaine : la journée	6.66	8.70
- Abonnement forfait : la journée	4.37	5.39
- Activité 13/16 ans	4.06	5.10
- Mini-camp : journée hors transport	17.95	20.00
- Journée (stage cirque, danse, théâtre, cinéma,...)	3.12	4.14

Tarifs détaillés des abonnements par période, et programmes d'activités, disponibles au CLSH ou en mairie.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter (les jours ouvrés) au CLSH au :

- 02 98 89 12 05 (3/6 ans)
- 02 98 89 05 18 (7/16 ans)
- Portable CLSH : 06 75 56 54 20



TOURISME

UN BILAN POSITIF

L'année 2004 se termine et nous entamons la préparation de la saison 2005.

Néanmoins, je profite de ces quelques lignes pour faire le bilan touristique d'une saison plutôt morose mais dont Le Conquet tire son épingle du jeu par rapport à d'autres communes du Pays d'Iroise.

Malgré l'événement phare de "BREST 2004", Le Conquet a connu le jour de sa fête "Escale 2004" une belle tempête qui a gâché la manifestation initialement prévue sur le Quai du Drellac'h. Cependant, grâce au dévouement de tous les bénévoles, au travail supplémentaire des ouvriers communaux et à l'accueil spontané de l'ALPREMAB (gestionnaire du Village Vacances), la soirée s'est déroulée dans une ambiance festive. Le feu d'artifice prévu ce soir là a été décalé fin juillet et, aux dires de nombreux spectateurs, était magnifique. Le choix de cette date, en accord avec l'association des commerçants, sera conservé. (Prochain tir le 30 juillet 2005).

Alors, me direz-vous, y a-t-il eu du monde au Conquet cet été ?

Et quel est l'impact touristique sur la commune ?

Des phrases reviennent souvent : "Les touristes, ils sont envahissants et ne rapportent rien!"

Pour contrer cette affirmation, voici une première réponse :

La taxe de séjour, perçue toute l'année par les différents logeurs et hôteliers, permet de connaître la fréquentation "nocturne" des estivants. Sachant que dans notre commune la taxe de séjour collectée par nuit et par personne varie de 0,20 à 0,70 euros, nous avons recueilli cette année la somme de 30 709 euros. En prenant la catégorie la plus élevée soit 0,70 euros (correspondant à un meublé et une chambre d'hôte 2 clés ou à un hôtel 2 étoiles) la fréquentation peut être estimée à : $30\ 709 / 0,70 = 43\ 870$ personnes. Si nous faisons une estimation sur l'année, elle serait de 3655 personnes par mois ou 120 personnes par jour. Si nous considérons que les 2/3 de ces visites sont concentrées sur les trois mois de la saison estivale, la fréquentation mensuelle du 15 juin au 15 septembre peut-être estimée à 9 749 personnes ou 314 personnes par jour.

Et l'impact économique ?

Le Comité Départemental de Tourisme (CDT) et le Conseil Economique et Social Régional (CESR) annoncent une dépense moyenne journalière par visiteur de 27 euros (hébergement, restauration, dépenses diverses). Les 43 870 touristes utilisant les hébergements conqué-

tois représentent donc une dépense globale de **1 184 490 euros** (7 769 745 francs). Ces approches sont bien entendu à prendre en compte avec précaution :

- il convient de noter (pour relativiser les chiffres avancés) que nos visiteurs ne réalisent pas l'intégralité de leur consommation journalière sur LE CONQUET.

- il convient par ailleurs de garder à l'esprit le montant de taxe de séjour utilisé afin de réaliser ces calculs (0.70 euros, soit le montant " hôtels 2*" et "hébergement classé 2*")

- enfin cette approche ne prend pas en compte les omissions de collecte (volontaire ou non) et elle « oublie » la consommation des visiteurs de passage (non hébergés), qui représentent sans aucun doute une part largement majoritaire de la clientèle locale.

Au vu de tous ces chiffres, nous pouvons affirmer que le tourisme a bien un impact économique important pour notre commune.

Nous pourrions encore l'améliorer si, par exemple, le projet de rénovation et d'extension du village vacances arrive à terme ainsi que l'évolution du camping des blancs sablons avec l'implantation de mobil-homes et la création d'une piscine. Pour parfaire l'accueil touristique d'autres projets seraient à réaliser tels que : une aire de camping-cars, un petit hôtel et un vrai programme d'animation.

Mais tout vient à qui sait attendre; ne mettons pas la charrue devant les bœufs.....

La commission tourisme se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2005.

Xavier JEAN
Adjoint au Tourisme



PROJET DE « CLIC » SUR LE PAYS D'IROISE

CLIC : CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Afin d'accompagner la **personne âgée et son entourage** dans la recherche de **solutions de proximité** adaptées à ses besoins, le Conseil Général assure la mise en place et l'animation des centres d'information et de coordination (CLIC) en lien avec les acteurs locaux (institutions, associations, collectivités, services de santé).

Le CLIC, c'est :

- un lieu :

d'accueil
d'information
d'écoute
de soutien
de conseil

Sur tous les aspects de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans.

Au terme de la circulaire du 30 janvier 2004 de la Direction Générale de l'Action Sociale :

Le CLIC a pour mission, de structurer un dispositif de coordination gérontologique correctement implanté, parfaitement identifié, durable, accessible... et directement opérationnel pour traiter les situations complexes et urgentes » des plus de 60 ans. « Il est l'un des points d'appui d'une politique publique qui fait du maintien à domicile des personnes âgées une priorité »

Rappel des éléments du contexte démographique sur le secteur :

7774 habitants de plus de 60 ans sur la CCPI en 99. Dans le contexte général de vieillissement de la population finistérienne : 20% de la population est âgée de plus de 60 ans, 1 senior sur 3 a plus de 75 ans au recensement de 99.

Malgré le dynamisme démographique identifié sur la CCPI en 99, des indicateurs du vieillissement sont pointés : l'allongement de la durée de la vie et le phénomène de « retour au pays à l'âge de la retraite »

Le **comité de suivi CLIC** territorial de Lesneven Abers Iroise est composé de représentants de l'état (DDAS et DDE), du Conseil général, des communes et des communautés de communes, des caisses de retraites, du secteur de l'aide et du maintien à domicile, des

structures d'accueil pour personnes âgées, des représentants des professionnels de santé, du secteur associatif et des habitants .

Un groupe de projet réunissant les partenaires volontaires du secteur Iroise (dont la mairie du Conquet) travaille à la mise en place d'un CLIC .

Missions du CLIC :

Les partenaires du territoire identifient le CLIC en tant que centre local de ressources à la fois pour les professionnels (mairies, associations, professionnels sociaux et de santé) mais surtout pour les personnes âgées et leur entourage.

Des attentes existent en matière :

D'information, d'accueil et d'écoute des plus de 60 ans et de leur entourage

- Mieux répondre aux situations difficiles (sorties hôpital, attente d'admission en maison de retraite), mettre en place des actions de proximité pour rompre l'isolement, mieux soutenir les familles et les aidants (écoute individualisée, conférence...)

D'amélioration des coordinations gérontologiques existantes

- rendre lisible pour les habitants et entre les partenaires, l'activité de chacun (plaquettes informative, site en ligne)

De développement de l'offre de services sur le secteur

- rôle d'observatoire local : recensement des besoins locaux

- être acteur de l'amélioration de la qualité des services existants.

La mise en place d'un CLIC sur le territoire de la CCPI est prévu au 2^{ème} trimestre 2005.

J-L. MILIN

LA BANQUE ALIMENTAIRE

Tous les ans, le dernier week-end de novembre est organisée la collecte de la Banque Alimentaire. Je remercie toutes les personnes qui ont donné bénévolement de leur temps pour la réussite de cette opération.

Vous avez été plus généreux cette année : 697 Kg en 2004 contre 526 en 2003. Merci à tous les donateurs.

Beaucoup de personnes s'interrogent sur la gestion de ces dons :

Toutes les communes de la CCPI regroupent leurs collectes à Lanrivoaré. La banque alimentaire redistribue en fonction des besoins aux CCAS de chaque mairie. A ces dons se rajoutent des denrées provenant des stocks de la Communauté Européenne, des achats de la banque alimentaire, des dons des entreprises... Les produits récoltés lors des deux journées représentent 20% des produits distribués.

100% de vos dons sont distribués

TRANSPORT VERS ST RENAN

Le service de transport mensuel intercommunal, le premier samedi de chaque mois a été interrompu en juillet dernier. Les clients réguliers de ce service venaient en majorité du Conquet. Le CCAS se propose d'étudier une formule de taxis, soit 8 places le premier samedi de chaque mois en matinée, départ à 9H30, retour vers 12H30, coût du transport 3 euros. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie.

LOGEMENTS

Je vous rappelle que l'attribution des logements OPAC et Armorique Habitat sont proposés par le CCAS. Il est important que vos demandes soient déposées en mairie. Cela permet une meilleure gestion, une bonne communication envers les différents partenaires. Le CCAS est tout d'abord un service de proximité.

Meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

J.-L. MILIN

ADMR LE CONQUET-TREBABU

L'association d'aide à domicile ne cesse de voir son rôle progresser sur la commune.

Selon notre souhait une secrétaire salariée à mi-temps a été embauchée depuis le 3 Novembre. Elle travaille pour l'ADMR du Conquet 6h par semaine et pour l'ADMR de Plougouzel 9h par semaine. Sa présence va soulager le travail des bénévoles de plus en plus sollicités par les dossiers et les exigences administratives.

Nous intervenons auprès des personnes âgées valides en perte d'autonomie, des handicapés et des personnes fragilisées après une maladie ou une intervention chirurgicale. Dans ce cas une demande préalable auprès des mutuelles est nécessaire avant la sortie de l'hôpital.

Le bureau toujours composé de bénévoles assure une permanence pour tout renseignement :

- le mercredi matin de 10h à 11h30
 - le vendredi après-midi de 14h à 15h30
- Ou par téléphone au 02.98.89.12.31

Un service de télé-alarme est aussi proposé en sécurité pour les personnes seules, c'est une tranquillité pour les familles.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2005.

Francine ABARNOU
La Présidente

CLUB DES MOUETTES

Après deux mois de vacances, le club retrouve ses fidèles du mardi et du vendredi.

- Les activités ont repris :
- le chant le 1^{er} mardi du mois
 - la marché d'1h 30 le vendredi
 - un loto interne une fois par mois.



Activités passées et à venir :

■ Septembre

- Sortie à CHATEAUNEUF du FAOU
- Thé dansant à SAINT-RENAN
- Vacances en CROATIE

■ Octobre

- Représentation par l'équipe d'animation à la résidence du Streat-Hir
- Thé dansant au CONQUET

■ Novembre

- Représentation par l'équipe d'animation à la maison de retraite Les Mouettes du Trez-Hir à PLOUGONVELIN
- Thé dansant à PLOUZANE
- Repas au Relais du Vieux Port

■ Décembre

- Fête des Aînés Ruraux à la salle socioculturelle à SAINT-RENAN
- Sortie de fin d'année à GUISCRIF avec spectacle de variétés - Journée festive
- Assemblée générale

Le club vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2005.

Le Bureau

DOJO DE L'IROISE



Le Dojo de l'Iroise vous propose cette année deux nouvelles activités :

- Le « JUDO DEBUTANT » qui vient compléter le cours d'éveil, est destiné aux enfants de 7 ans et plus, souhaitant commencer le judo. Cet apprentissage des chutes et des techniques de base leur permettra ensuite de rejoindre le cours des confirmés.

- Le « TAÏSO » qui s'adresse aux adultes désireux de reprendre une activité sportive en douceur ou qui souhaitent entretenir leur condition physique. Cette activité regroupe une vingtaine de pratiquants assidus qui se retrouvent tous les mercredis soirs à 18H45 au Dojo.

L'activité JU-JITSU, créé l'année dernière au Conquet, se pratique depuis maintenant un an, tous les vendredi soirs de 19H00 à 20H30 et réunit également une vingtaine de participants de tous âges. (Le plus jeune a 14 ans et le plus âgé 45 ans). Le groupe, constitué principalement de débutants, est homogène, ce qui permet une progression rapide, à la grande satisfaction de tous.

Afin de favoriser la pratique du sport pour toute la famille, le Dojo de l'Iroise, pratique des tarifs dégressifs dès la 2^{ème} inscription ; Aussi il n'est pas rare de voir les parents des petits judokas venir faire du TAÏSO ou du JU-JITSU.

Pour la première fois au Conquet, le Dojo de l'Iroise organisera un gala d'art martial :

le Samedi 11 juin 2005

dans la salle omnisport (salle Kermarrec) avec la participation des judokas de l'USAM et des karatékas du CKB (Centre de Karaté Brestois).

Vous pourrez découvrir les disciplines suivantes : JUDO, JU-JITSU, TAÏSO et KARATE.

RENSEIGNEMENTS : 02 98 89 06 36

NOS ENSEIGNANTS : Florian PATRY (3^e DAN), Nicolas LE FLOCH (4^e DAN), Sylvain PATRY (2^e DAN) et Eric SIMPLEX (1^e DAN)

BASKET BALL

Depuis septembre dernier nous avons entamé notre 24^{ème} saison.

Notre effectif est de 70 licenciés répartis dans 7 équipes de joueurs et joueuses et une 8^{ème}, celle des fidèles bénévoles.

Nos équipes :

- Les Seniors Filles 1 évoluent, pour leur 5^{ème} saison consécutive, en Pré-nationale 2 (championnat régional) avec l'objectif de s'y maintenir une saison de plus. Actuellement elles sont leader de leur poule.

- Les Seniors Garçons 1, sous les couleurs de l'Union Iroise Basket (Plouarzel BC et BB Conquétois), évoluent en Promotion d'Excellence Départementale avec l'espoir d'une éventuelle montée en fin de saison.

- Les Seniors Garçons 2 (Union Iroise Basket) avec un effectif réduit, bataillent durs tous les week-end pour assurer leur maintien en Honneur départemental.

- Les Minimes garçons et les Minimes filles, fraîchement promus dans cette catégorie, ont un parcours plus difficile que l'an passé, compte tenu d'un effectif composé de benjamins et minimes.

- Les Benjamins et benjamines forment une équipe mixte suite à un manque d'effectif féminin cette saison.

- Les Mini-poussins et Mini-poussines, engagés en UFO-LEP, participent à des rassemblements toutes les 3 semaines sous forme de petits matchs 3 contre 3.

- La commission technique du club a organisé deux stages aux vacances de Noël et en fera de même aux vacances de Février.

Côté manifestations :

- Le Samedi 26 Février 2005, le club organisera un déplacement à Brest pour assister à un match de Pro B : Etendard de Brest/Angers.

- Du 29 Avril au 3 Mai 2005 nous recevrons nos amis Gallois de Cardiff.

- Les jeudis 21 Juillet et 11 Août 2005, un Moules Frites avec animation musicale sera organisé sur la place Llandeilo à l'occasion des 2 brocantes.

- Le Samedi 27 Août 2005 aura lieu la 25^{ème} édition du Challenge Pen Ar Bed : début d'après midi un tournoi d'anciens et en fin d'après midi et soirée un tournoi senior féminin.

Les matchs de jeunes ont lieu le samedi après midi et ceux des seniors filles et garçons le samedi soir, venez les encourager !!

Bonne année 2005 !!!

ASSOCIATION MER MONTAGNE

1985 - 2005 : VINGT ANS D'AMITIE

En 1985, création de l'association Mer Montagne pour officialiser les liens qui existent déjà entre les deux communes.

Depuis, chaque hiver des enfants ont pu être reçus dans des familles pour découvrir la montagne et les activités de ski.

L'été, Le Conquet reçoit un groupe d'enfants de Manigod, afin que nous fassions découvrir à notre tour le milieu marin. Depuis quelques années le C.L.S.H. apporte sa précieuse collaboration pour la mise en place et le suivi des activités. Pour assurer la pérennité de cette formule il est important que les familles qui participent aux échanges d'enfants s'impliquent dans le fonctionnement à travers les différentes manifestations proposées :

Tartiflette, Restauration de midi des brocantes de l'été...

Depuis quelques années l'association propose également la possibilité de vacances au centre de la Ruche pour les familles du Conquet qui le souhaitent (nombre de places limitées de 25 à 30). Chaque année, Mer Montagne est présente au forum des associations, pour vous apporter plus de renseignements.

A l'occasion de ses 20 ans, l'association Mer Montagne recevra l'association Neige Océan et les élus de Manigod du 5 au 8 mai 2005. Cet anniversaire permettra de renforcer les liens et de renouveler la charte d'amitié entre les deux communes.

Le programme des manifestations est en cours d'élaboration. Aussi nous faisons appel à toutes les personnes qui ont œuvré dans l'association durant ces 20 années et qui pourraient nous prêter des photos, des documents, des objets et nous faire part de témoignages qui retracent l'histoire de cette amitié. Merci de nous contacter au 02.98.89.12.78 (chez Françoise Milin).

Quelques dates à retenir :

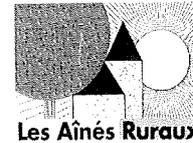
L'assemblée générale de l'association aura lieu le vendredi 21 janvier à 18H30, salle Kermarrec.

La soirée Tartiflette est fixée le samedi 6 mars, ambiance assurée.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le bureau

FEDERATION DEPARTE- MENTALE DES CLUBS AINES RURAUX



Les Aînés Ruraux, acteurs dans leur commune, dans leur département, sur le territoire, voilà le rôle qu'ambitionne nos bénévoles. Nous souhaitons être entendus et participer aux débats qui animent notre société, aux côtés des autres organisations représentant les différentes catégories socio-professionnelles, vous voulons apporter notre contribution et être entendus.

Valeurs et plaisirs partagés, liberté d'action, engagement citoyen, voilà l'esprit fédérateur que les Aînés ruraux bâtissent et cultivent sur le terrain.

Nous portons en nous notre culture, nous sommes les héritiers de nos coutumes ancestrales, léguées par nos anciens, nous en sommes les gardiens.

Revoir régulièrement les statuts et se conformer strictement à eux dans notre pratique associative, voilà notre façon à nous Aînés Ruraux de fêter la loi 1901 et cet anniversaire se célèbre chaque jour.

Pré vert : avec la Mutualité Sociale Agricole nous menons une action à destination des classes de la 6^{ème} à la 4^{ème} des collèges des communes de moins de 30 000 habitants. Les élèves et les enseignants sont invités à illustrer la phrase "Grandir, Vieillir" c'est quoi ?

Notre charte est à la mesure du graphisme et des couleurs de notre logo.

L'arbre vert rappelle la vie - espérance - dynamisme.
Le clocher, point de repère du voyageur, synonyme de ruralité.

La maison est l'abri sous le toit duquel il fait bon rassembler la famille et les générations.

Le soleil enfin avec ses rayons rouges symbolise la volonté des Aînés Ruraux d'avancer ensemble dans une amitié qui les unit.

Josy BLONCE

*Les Aînés Ruraux
Secteur Pen ar Bed*

S.N.S.M LE CONQUET

Une nouvelle fois, le bilan opérationnel annuel de notre station est éloquent. Pour la période du 1^{er} octobre 2003 -30 septembre 2004, 9 interventions ont été effectuées par la vedette SNS 105 "Jeanne Pierre" et 3 par le zodiac "SNS Deom Dei". 9 bateaux et 23 personnes ont ainsi été assistés par la vedette, 3 bateaux et 4 personnes par le zodiac. A cela il faut ajouter 2 évacuations sanitaires sur des chalutiers et 7 sorties d'exercice. Ce bilan fait apparaître une diminution très nette des sauvetages par rapport aux années précédentes. Ce constat, général pour l'ensemble de la SNSM sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, s'explique par le mauvais temps de l'été qui a sérieusement réduit la navigation de plaisance.

Parmi les temps forts de l'année on peut mentionner la « Journée sécurité » organisée par les plaisanciers de Plougonvelin le 5 juin, à laquelle ont participé entre autres, les moyens SNSM du Conquet et de Camaret, le centre de formation SNSM de Brest, l'hélicoptère Dragon 29 et plusieurs navires de pêche conquétois. Journée pleine d'enseignements et de découvertes, puisqu'un bon nombre de participants n'avaient jamais endossé une combinaison de survie, ou percuté un radeau pneumatique, ni tiré des fumigènes ou des fusées de détresse.

Brest 2004 : dans le cadre de la sécurité du plan d'eau, la "Jeanne Pierre" a été présente deux jours à Brest, et le 16 juillet elle a accompagné la grande "parade nautique Brest - Douarnenez" jusqu'aux Tas de pois.

La fête annuelle de la station, rendez-vous incontournable de l'été, a connu le 18 juillet dernier son succès habituel. Nous profitons une fois de plus de l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui pour remercier les généreux donateurs et les bénévoles qui se dévouent pour la réussite de cette journée qui finance en partie les besoins annuels de notre station. La fête SNSM de 2005 est fixée au dimanche 17 juillet.

Aux mois de septembre et octobre, la "Jeanne Pierre" et le "Deom Dei" se sont momentanément reconvertis en acteurs de cinéma, en participant activement au tournage de la série télévisée "Dolmen". A cette occasion, leur présence a pu être remarquée à maintes reprises aux abords de Kermorvan ou de Bertheaume.

La mise en chantier de la nouvelle vedette a été retardée de trois mois, elle est maintenant imminente, le bateau doit être livré au Conquet en juin 2005. En attendant nous entourons de tous nos soins la vieille "Jeanne Pierre" qui n'a jusqu'à présent jamais failli à ses missions.

Pour nous aider à boucler notre part de financement du bateau neuf (1/4 du prix, soient environ 150 000 euros) devenez adhérent à la SNSM du Conquet. Pour tous

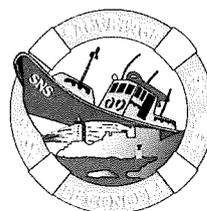
enseignements rencontrez les bénévoles du Comité local le samedi matin de 9h à 12h à l'abri de la cale Sainte-Barbe.

**Bonnes fêtes de fin d'année
et meilleurs vœux 2005.**

Le Président Didier Quentel

P.S. : La rédaction d'un livre sur l' « Histoire du sauvetage au Conquet 1867-2005 » est en cours d'achèvement, si vous possédez des documents inédits ou des photos, merci de bien vouloir me contacter. Je cherche aussi à consulter les Annales du Sauvetage, années 1950-1970.

(JP Clochon 06 83 31 53 12)



A.S.P.E.C.T.

**Association pour la sauvegarde
et la promotion de l'environnement
du Conquet**

Notre association a été créée en 1988 par un groupe de Conquétois, amoureux de leur ville et de son environnement, conscients de l'importance de son patrimoine historique, et soucieux de le préserver.

Dans la continuité, si comme nous, vous estimez que le patrimoine du Conquet mérite d'être sauvegardé et mis en valeur, rejoignez nous.

A.S.P.E.C.T.

1 rue Aristide Briand - Le CONQUET

Tél. : 02 98 89 02 48



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

ASSOCIATION LOCALE DE LE CONQUET - TREBAPBU

L'année 2004, 60^{ème} anniversaire de la Libération de la péninsule du Conquet a été, et restera, un événement suffisamment exceptionnel pour qu'il marque les esprits et les cœurs de tous ceux, très nombreux, qui l'ont vécu aussi intensément que nous, jeunes et anciens.

C'était une nouvelle page ouverte sur notre histoire locale qui nous appartient à tous et que nous devons perpétuer à travers les générations.

Nous avons cette fois encore l'immense chance de vivre ce grand moment avec les derniers témoins et acteurs de cette période éprouvante, mais ô combien glorieuse. Je cite Alexis AUFFRET, Jacques COUGNY, François FAL'HUN, André FORNY et François Le BRIS.

Ce 12 septembre 2004 était la dernière d'une série de commémorations communes, cantonale, qui ont donné un caractère très patriotique à ces manifestations du souvenir, chacune avec sa spécificité en fonction des événements marquant locaux.

En ce qui concerne Le Conquet tout particulièrement, la cérémonie débutait au cimetière de Lochrist en présence des familles dont un des leurs avait participé à cette 2^{ème} Guerre Mondiale. Leurs tombes, matérialisées par des lumignons rouges, furent honorées par le salut des nombreux drapeaux du secteur présents qui firent le tour de ce lieu où reposent tant de braves connus et inconnus, y compris les cinq aviateurs alliés que nous honorons chaque année.

Ce fut l'occasion de déposer une plaque du souvenir sur la tombe de Pierre BREHIER, notre ancien porte-drapeau, en reconnaissance de plus de 30 années de dévouement à l'UNC.

Il faut mentionner également la présence de très nombreux élus du secteur et du Conquet bien sûr, et les délégations d'anciens combattants qui partageaient avec nous l'émotion générale dans un recueillement ponctué par des airs de biniou par notre ami Michel RICHARD.

La cour d'honneur de la Mairie, parée des drapeaux nationaux et alliés où stationnaient les véhicules d'époque, rappelait, avec bien sur beaucoup plus de faste, l'émouvante cérémonie qui 60 ans auparavant rassemblait en ce lieu même « l'ennemi venant de la quitter », les libérateurs conquérants et satisfaits de leur « mission accomplie »... au péril de leur vie.

Le défilé dans nos rues et la cérémonie religieuse dans une église magnifiquement décorée de nos couleurs nationales ne manquaient pas non plus de solennité dans le recueillement, avec la participation

active des jeunes, filles et garçons, tant à l'office qu'au monument aux Morts où les élus du CMJ assuraient l'appel des victimes civiles et militaires de cette guerre. Emotion certaine du très nombreux public et des hautes autorités, Préfet Maritime, Députée, Maires, Président départemental de l'UNC, et les autres présidents de secteur qui assistèrent à la remise solennelle, par le Général Mailharou, de six décorations au titre de Reconnaissance de la Nation à Simone IDOT, Alfred Le GLOAHEC, Louis Le SAOUT, Raymond JEGUN, Yves TANGUY et Michel LEON.

Rendez-vous au 70^{ème} anniversaire qui, gageons-le, connaîtra la même solennité avec encore d'avantage de participants avec de nouveaux jeunes et surtout avec les mêmes témoins, si Dieu le veut...

« La Doris », hommage aux sous-mariniers

Chaque année, la cérémonie du 18 juin à la stèle de Porsliogan nous donne l'occasion de citer les conquétois victimes de la 2^{ème} Guerre Mondiale. Parmi eux, il en est un, jeune père de famille, âgé tout juste de 25 ans que nous évoquons et qui a disparu le 8 mai 1940 d'une manière tout particulièrement tragique, dans un sous-marin dénommé « La Doris », coulé en cours d'opération en Mer du Nord, avec 43 marins à bord. Il s'agit de notre compatriote, Quartier maître chef mécanicien Marcel MENGUY, père de Guy, adhérent de notre association, qui n'avait pas 2 ans le jour du drame.

Ce sous-marin réapparaît sur le devant de scène à l'initiative de la Marine, après la découverte de l'épave en juin 2003 par deux plongeurs néerlandais alertés par la plainte de pêcheurs qui déchiraient leurs filets par 30 mètres de fond à 30 nautique des côtes hollandaises.

Pour éviter pillage et détérioration, des procédures ont été engagées pour que l'épave, propriété française, soit désormais considérée comme un Cimetière Marin Militaire.

Le 16 juillet dernier, un premier hommage a déjà été rendu à bord du patrouilleur « Pluvier » au dessus de l'épave, en présence du Capitaine de vaisseau Jacques FAVREUL, fils du commandant du fameux sous-marin, qui représentait les familles, tandis qu'un sous-marin hollandais se tenait symboliquement à proximité.

Le 27 novembre dernier à Brest, en hommage aux sous-mariniers disparus, une cérémonie, particulièrement émouvante, en présence des plus hautes autorités, était organisée à l'intention des familles

venues commémorer pour la première fois le souvenir de leur proche, 64 ans après.

On imagine facilement l'émotion des familles qui découvriraient enfin la vérité sur les circonstances exactes de cette fin dramatique que pressentaient l'ensemble de l'équipage en quittant leur dernier port d'attache d'Harwich, en Angleterre, peu de temps avant leur disparition.

L'UNC se devait de rendre à son tour hommage à ce héros bien de chez nous, Marcel MENGUY.

Chronique Multimédia

Le vaste projet élaboré l'an passé, modestement mais avec beaucoup de détermination, a été malheureusement contrarié par des contingences personnelles et imprévisibles qui ont momentanément brisé notre élan.

Mais après cette longue période de turbulence, il a fallu se consacrer au 60^{ème} anniversaire et autres cérémonies et festivités, et si nous avons eu l'impression de faire du sur place, il n'en est pas moins vrai que notre site internet est tout de même, à ce jour, une réalité qui intéresse déjà de nombreux internautes qui le consultent régulièrement. La fin d'année est propice aux réunions de famille pour permettre, j'en suis sûr, aux possesseurs d'ordinateurs, de découvrir textes et photos variées, notamment celles prises le 12 septembre et le 11 novembre derniers.

Notre site : unc.leconquet.free.fr

Vœux de l'UNC, le 14 janvier 2005

Traditionnellement, nous organisons la semaine suivant celui de la mairie, le cocktail des vœux. Ce sera donc le vendredi 14 janvier 2005 à 18 heures, salle Le Gonidec.

Cette soirée, très appréciée, permet à notre association de se retrouver en famille, ce qui n'est pas le cas nécessairement à l'occasion des cérémonies, et de remercier bénévoles, commerçants, élus et personnel communal, pour leur aide physique, matérielle (cadeaux pour le loto) ou financière qu'ils nous apportent tout au long de l'année.

A ce rendez-vous très convivial, nous comptons sur votre présence, même sans invitation personnelle à vous tous que nous considérons comme fidèles sympathisants.

Assemblée Générale du 28 novembre 2004

Elle s'est déroulée en présence de notre nouveau Président départemental, Bernard AUJOLET, et de Gilbert MANAC'H, notre maire, et de plusieurs adjoints.

C'est un moment fort de notre vie associative qui rassemble comme d'habitude de très nombreux adhérents A.C., veuves et sympathisants.

La presse s'est fait également l'écho des différentes

interventions du président, du secrétaire et du trésorier, ainsi que du président départemental, très heureux d'être des nôtres pour la première fois. Nous retiendrons la réponse positive du Maire qui, interpellé à propos de la dénomination de rues ou emplacement public au nom de deux héros locaux, Albert Le Bars et Jean Le Bris, démarche plusieurs fois renouvelée depuis 2001 et non satisfaite faute d'opportunité nous disait-il. Nous en prenons acte pour 2005, espérons le...

De nombreux sujets ont été évoqués au cours de cette assemblée et notamment les nouvelles dispositions pour l'attribution de la carte du combattant, obtenue à présent pour 4 mois de présence en AFN jusqu'au 1^{er} juillet 1962, et du titre de reconnaissance de la Nation désormais depuis 2002 à toutes les générations du feu, sans distinction.

Veuves d'ancien combattant

Des crédits ont été mis en place par la loi des Finances 2004 afin de revaloriser les pensions de veuves de Guerre entre autres. L'ONAC du Finistère dispose d'un budget spécial pour venir en aide à toutes les veuves qui souhaiteraient profiter des avantages proposés à différents titres pour financer ponctuellement les dépenses de toutes sortes, pesant dans le budget d'une personne seule avec pour toute ressource parfois que sa pension de réversion. Ce sont des droits et n'hésitez pas à nous consulter notamment lors de nos permanences, le 2^{ème} samedi du mois, maison des Associations, place Charles Minguy.

Mémorial Indochine et Corée

Un mémorial finistérien des morts pour la France en Indochine et en Corée, à l'initiative d'un comité départemental, est en cours de réalisation à l'Hôpital-Camfrout. Cette initiative a été bien accueillie par le monde combattant, d'autant qu'il faut reconnaître qu'ils étaient trop souvent les grands oubliés dans nos cérémonies officielles. Plus de 850 d'entre eux seront donc enfin honorés, et il est fait appel aux mairies et associations locales pour recenser les siens. Des noms nous ont été communiqués, mais nous comptons sur les familles concernées pour nous en informer, et si possible, avec les documents qui pourraient être intéressants dans nos recherches. Merci.

A ceux qui, pour différentes raisons, ne pourrons être des nôtres le 14 janvier, à nos malades et absents, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2005 et surtout une excellente santé, ainsi qu'à toute votre famille.

J.-P. KEROUANTON

Le Président

PIERRES DES ILES... AU LARGE DU CONQUET

I - BENIGUET (Première partie)

par Louis CHAURIS

Habitée dès l'époque mégalithique ainsi que l'attestent encore des menhirs, Béniguet a été, au XIXe siècle et jusqu'à la dernière guerre, le siège d'une civilisation originale de paysans-goémoniers, dont subsistent toujours des bâtiments et des murettes délimitant les parcelles. Entre 1866 et 1871, l'île a abrité le chantier de base pour l'érection du phare des Pierres Noires. Dès avant la Grande Guerre et jusqu'au dernier conflit, les cailloutis des grèves étaient exploités pour les infrastructures en béton du port militaire de Brest. Aujourd'hui, Béniguet est une réserve naturelle dont l'accès - sauf l'estran - est interdit.

ESQUISSE GEOLOGIQUE

Vue du Conquet, l'île apparaît formée de deux parties différentes. A Sud-Ouest, elle est sombre, relativement élevée et entièrement rocheuse (micaschistes à grenat, gneiss grisâtre, granodiorite à enclaves, comparables à ceux qui affleurent sur le continent ; les filons de « métadolérite », noirâtre, à grain fin, sont rares et peu épais). Au Nord-Est, elle est claire, basse et essentiellement formée par une gigantesque accumulation de galets, constituant une superbe « plage ancienne » ; ces dépôts, attaqués par les vagues en microfalaise, ne cessent d'alimenter l'estran : c'est Penn Biliog, la pointe des galets. Lors de leur altération, les micaschistes libèrent des grenats qui, par suite de leur dureté et de leur densité élevées, se concentrent localement sur l'estran, en conférant au sable, une belle couleur rougâtre.

CHANTIER DE BASE

L'arrêté préfectoral du 8 juin 1866 avait autorisé le Service des Ponts et Chaussées à occuper une superficie d'un hectare, dans une pâture vague, appartenant aux héritiers Launay, à l'Ouest de la ferme, vis-à-vis de la baie de Louedeguet. Ce site formait une faible partie d'un vaste terrain, absolument nu et n'offrant aucune trace de culture. Les constructions suivantes allaient y être effectuées : une maison couverte en ardoises (20 x 7 mètres) pour le logement des ouvriers pendant chaque campagne ; une petite forge ; un hangar auquel était accolée une crèche pour les bestiaux destinés à la nourriture des ouvriers. A l'ar-

rière de ces édifices, on avait entouré de murs une surface d'une dizaine d'ares, transformée en potager, où les ouvriers se procuraient quelques légumes. Par ailleurs, un dépôt de sable avait été fait en avant de ces édifices, deux autres le long de la grève est, sur laquelle était aussi entreposés des moellons et des pierres de taille, partie sur le domaine maritime, partie sur la lisière des parcelles cultivées. Enfin, on avait construit, sur l'estran deux petites jetées facilitant les embarquements et les débarquements.

Dans ces conditions, les Ponts et Chaussées n'avaient pas cru devoir proposer aux propriétaires plus de 100 francs pour toute indemnité par année d'occupation, en offrant, en sus, de leur laisser les édifices à la fin des travaux. L'offre ayant été repoussée, l'affaire était portée devant le conseil de préfecture. Finalement, une transaction était acceptée par les Launay, se résumant dans une indemnité annuelle de 400 francs et dans l'abandon à leur usage des constructions faites dans l'île. Quant à la cale exécutée dans le domaine maritime, il était dans l'intérêt des Launay, comme des pêcheurs, qu'elle soit conservée ; mais l'Etat ne prenait aucun engagement au sujet de son entretien.

Divers aménagements amélioraient progressivement le chantier de base. En août 1868, on avait commencé la surélévation de la cale est sur la moitié de sa longueur. Au cours de la campagne de 1868, une petite voie ferrée, sur laquelle un treuil remorquait un wagon, avait été installée pour le relevage, au dessus de l'atteinte de la mer, des matériaux déchargés sur la grève.

Les travaux sur le phare étaient suspendus pendant la mauvaise saison. Aussi chaque année était-il nécessaire de remettre en état le chantier de base pour la nouvelle campagne. Ainsi, le 17 mars 1869, l'ingénieur Fenoux, chargé des travaux, écrivait à l'ingénieur en chef : « Dans l'espoir de pouvoir reprendre... les travaux des Pierres Noires dès les premiers jours d'avril... j'ai expédié hier du monde à Béniguet », avec les missions suivantes : remettre les baraquements actuels en état et faire des agrandissements pour loger douze hommes de plus ; refaire la forge, réparer la jetée d'embarquement ; « déterrer une grande quantité de moellons de parement et de pierres de taille que le sable et les galets de la grève ont recouverts ».

Des extractions de pierres, destinées à entrer dans les maçonneries brutes du phare, étaient prévues à Béniguet. Selon l'ingénieur, lesdites extractions « se feront à peu près exclusivement sur la plage comprise entre la petite crique de Louedeguet et la roche dite Ar Men Alec, là où la terre est par ailleurs bien défendue et où ces extractions ne paraissent pouvoir compromettre en rien la conservation du rivage ». Les exploitations devant être effectuées sur l'estran, il était nécessaire de les faire autoriser par l'Etat, en donnant à la demande « la suite la plus prompte pos-

sible ». Il importait, en effet, que pendant les intervalles de chômage forcé – c'est-à-dire les jours où il n'était pas possible d'accoster au phare, les ouvriers installés à Béniguet puissent s'occuper des extractions de moellons. L'autorisation préfectorale était accordée le 18 septembre 1866.

(à suivre)



Vestiges des temps mégalithiques à Béniguet : deux menhirs tapissés de lichens.



Vue aérienne, prise à basse mer, de la partie sud-ouest, essentiellement rocheuse, de Béniguet. Au centre, au droit de l'isthme

